

Compte rendu réunion CCAS du 06 avril 2022

Présents : Benoit Savy, Céline Boutaud, Virginie Gravelat, Sabrina Morichon, Marie-Claire Chene, Dominique Pouvreau, Béatrice Deveautour.

Excusés : Lindsay Cox, Bruno Serafini.

Pouvoir(s) : néant

Secrétaire de séance : Béatrice Deveautour

Ordre du jour

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2021.

La vice-présidente indique que le compte de gestion porté par le trésorier payeur est identique au compte administratif qui sera présenté par la suite.

La vice-présidente indique que le compte de gestion dressé pour 2021 par le trésorier n'appelle aucune observation ni remarque.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2021.

La vice-présidente présente le compte administratif de 2021 en accord avec celui du trésorier.

Le président quitte la salle et sous la conduite de Céline Boutaud, vice-présidente, les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le compte administratif 2021.

Vote du Budget 2022

Le président présente le budget 2022 qui s'établit en dépenses et en recettes de fonctionnement à 13 955,59€ .

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent le budget à l'unanimité.

Aide à l'apprentissage de la natation

Céline Boutaud présente le règlement d'intervention et le formulaire concernant l'aide à l'apprentissage de la natation.

Le règlement rappelle le contexte, le montant de la subvention, les conditions de versement de l'aide, les critères d'attribution ainsi que les documents à fournir.

Le formulaire d'information reprend toutes les informations nécessaires au traitement de la demande d'aide.

Céline Boutaud propose un remboursement des 10 premières leçons de natation plafonné à 100€ par bénéficiaire. Elle précise les critères d'attribution : enfant résidant sur la commune, enfant de moins de 18 ans et aide non cumulable avec une autre aide à l'apprentissage de la natation en vigueur.

L'aide serait versée aux parents du bénéficiaire sur justificatif de paiement.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré valident à l'unanimité le règlement d'intervention pour l'aide à l'apprentissage de la natation.

Divers :

La vice-présidente présente aux membres du CCAS, pour information, le Bulletin du CIAS de la Charente Limousine.

Elle présente également le Pass Mobile (Permanence d'Accès aux Soins de Santé Mobile) proposé par le centre Hospitalier de Confolens.

Céline Boutaud fait un point sur les retours de la PTA-16 (Plateforme d'appui territoriale de la Charente) concernant les actions des élus et mairies/CCAS auprès des personnes vulnérables. Elle présente à ce sujet la fiche d'inscription sur le Registre communal Nominatif remise à jour.

Point sur les cartes de pêche offertes aux enfants de la commune : à ce jour 11 enfants dont 7 de moins de 12 ans sont venus récupérer leur carte. Une animation par tranche d'âge (- de 12 ans et 12 – 18 ans) sera proposée par la Fédération de Pêche de la Charente en lien avec La Gaule Confolentaise le jeudi 21 avril 2022.

Béatrice Deveautour et Marie Claire Chene font un retour sur le premier atelier mémoire qui s'est déroulé le lundi 4 Avril de 9h30 à 12h.

Céline Boutaud présente les nouveaux tarifs des repas proposés par l'association Présence Verte Charente concernant les repas livrés à domicile.

La séance est levée à 21h50

La vice-présidente
Céline Boutaud